

Départ : Rond de Battenberg à Senonches.

Depuis le rond de Battenberg, face à l'étang, prendre à droite l'avenue Poucin, en direction de Belhomert, jusqu'au panneau «Forêt domaniale de Senonches».

0,5 km : Au panneau, prendre à gauche le chemin enherbé, puis à droite le circuit balisé avec les logos «feuille de chêne», jusqu'à une passerelle.

1,2 km : Traverser la passerelle et continuer tout droit par la grande allée forestière jusqu'au rond du Chevreuil.

2,1 km : Au rond du Chevreuil, traverser la route revêtue pour prendre à droite l'allée forestière jusqu'au rond d'Angoulême.

3 km : Au rond d'Angoulême, traverser la D 941 et, dans un premier temps, aller contempler «les Trois Frères» (panneau indicateur, 150 m aller-retour) avant de revenir au croisement. Prendre ensuite l'allée empierrée du Haut-Cornet. À la D 25 (admirer le groupe de séquoias), la traverser et poursuivre l'allée jusqu'au rond de Condé.

5,5 km : Au rond de Condé, suivre à droite la D 140 sur 300 m jusqu'au petit pont, puis prendre à gauche le sentier balisé avec des logos «feuille de chêne» jusqu'à l'étang.

6,7 km : Après l'étang, prendre à droite la route goudronnée D 319 jusqu'à une intersection.

7,1 km : À l'intersection, tourner à gauche en longeant la voie ferrée jusqu'au pont de chemin de fer.










7,5 km : Passer sous le pont et poursuivre tout droit jusqu'à la maison de retraite.

8,1 km : À la maison de retraite, prendre la première rue à droite en direction de Pontgouin, puis suivre la portion du GR qui ramène au point de départ en passant derrière l'église.

8,7 km : Arrivée au Rond de Battenberg.



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse